



700 personnes défient le froid et le directeur de l'OMS

MANIFESTATION • Une débrayage d'une heure a eu lieu hier au siège genevois de l'Organisation mondiale de la santé.

ROBERT JAMES PARSONS

S'il faisait chaud hier matin sur le parvis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce n'était pas à cause du beau temps. Par un temps de canard, la neige sous les pieds, quelque 700 fonctionnaires sont sortis participer à un débrayage, risquant ainsi le licenciement.

Dégoûtés par une longue série d'abus qui, selon l'Association du personnel de l'OMS, met en danger tant la réputation que le fonctionnement même de l'organisation, le personnel avait pris la décision de débrayer entre 10 et 11 heures, mardi. Mais le directeur général Lee Jong-wook voyait les choses autrement.

Lundi matin, il déclare au personnel que toute personne participant au débrayage peut être licenciée et que des mesures ont été agréées avec les offices régionaux européens de l'OMS pour que du personnel de rechange soit vite envoyé à Genève «pour assurer la continuité de notre travail crucial».

De plus, des départements entiers sont immédiatement reclassés comme «services essentiels», donc interdits de grève, même momentanée.

«Pas de menaces!»

Dix heures vingt hier, un représentant de l'Association du personnel sort des pourparlers avec l'administration pour annoncer que celle-ci est d'accord de discuter – le mot «négociation» est refusé – des deux points les plus importants sur les six revendiqués par l'association. De plus, le «D.G.» est prêt à pardonner le débrayage et à ne pas recourir aux licenciements si le personnel rentre illico au boulot.

La réponse est immédiate: «Pas de menaces!», scande la foule, furieuse. Et, gelée à la moelle, elle se met à défilier autour de la propriété, soutenue par des centaines de collaborateurs aux fenêtres grandes ouvertes. Ce n'est donc qu'à 11 heures que reprend le travail.

Si les griefs ont de multiples facettes, les deux principaux se résument vite. Il y a, selon l'Association du personnel, un manque total de communication entre les employés et l'administration, renforcé par une opacité impénétrable.

Copinage et népotisme

Puis, des abus dans les engagements, les licenciements et l'utilisation généralisée de contrats de courte durée. Et les représentants du personnel de citer le copinage et le népotisme rampant en violation des procédures d'engagement du personnel.

Les contrats à court terme, point ultrasensible, vont jusqu'au cas d'une secrétaire

dont la situation a été régularisée l'an passé après soixante-sept contrats étalés sur dix-sept ans. Selon les chiffres officiels de l'organisation, fin 2004, 1458 personnes sur 2652 étaient engagées selon ce mode. Mais, indique l'association, les chiffres du 31 décembre excluent bon nombre d'employés à court terme, car leurs contrats échoient le plus souvent avant les fêtes de fin d'année pour éviter à l'OMS de payer ces jours fériés.

Un long déclin

La grogne n'est pas récente. Si, à la suite des années d'or des trois mandats du docteur Halfdan Mahler, les deux mandats du docteur Nakajima ont vu l'amorce-

ment d'un déclin, c'est la doctresse Burndtland qui a confirmé la tendance en 1998. Pour son premier voyage à l'étranger en tant que directrice générale, elle a choisi de rendre visite au PDG de Coca-Cola à Atlanta.

La porte ainsi ouverte aux transnationales, l'OMS prend un tournant dans le sens de programmes «verticaux», visant des maladies spécifiques et des partenariats «public-privé» et abandonnant, de fait, l'accent mis jusque-là sur les soins de base pour tout le monde. Pour bien des fonctionnaires, cette tendance s'inscrit en ligne directe avec la mondialisation.

L'actuel directeur général est même accusé d'avoir

obtenu la majorité nécessaire à son élection contre la promesse faite aux Etats-Unis d'avoir un droit de regard sur ses agissements. A l'appui de ce soupçon, le fait notamment que divers cadres étasuniens récemment engagés à l'OMS ne posséderaient pas les compétences requises. En outre, depuis le 14 février dernier, le conseiller privilégié du directeur général n'est autre que Kenneth Bernard, connu à Genève il y a peu pour avoir mené la délégation étasunienne lors des pourparlers sur la convention-cadre pour le tabac, délégation qui s'est distinguée pour ses efforts contre l'approbation de cette convention. I



Manque de communication, licenciements abusifs, utilisation généralisée de contrats à courte durée, copinage... Les griefs du personnel de l'OMS à l'encontre de son administration ne manquent pas. JJKPHOTO.CH

Des prix humoristiques contre la misogynie intégrée

POLITIQUE • Des femmes ayant intégré au-delà du raisonnable le schéma patriarcal recevront de petites statues en forme de nouilles.

Féminisme doit rimer avec humour. Le collectif interpartis des femmes en colère a décerné hier des prix humoristiques pour les sorties les plus hilarantes par leur misogynie sous-jacente recueillies lors de la campagne électorale.

La «nouille de bronze» est allée à l'auteur de la phrase suivante: «C'est un signe de maturité pour les Verts de s'être affranchis du dogme féministe.» La statuette – accompagnée d'un certificat – sera délivrée ultérieurement.

Une nouille d'argent va au titre d'une lettre collective: «On peut être femme et se sentir représentée par des candidats masculins.» «Ce dérapage est particulièrement inquiétant dans la mesure où il reprend l'argument le plus souvent invoqué avant 1971 pour refuser le droit de vote aux femmes», s'étonne Franceline Dupanloup.

Une nouille d'or récompense celle qui a affirmé: «J'ai toujours fait la distinction entre mon engagement féministe et mes convictions politiques.» Relevons également un accessit «humour noir» pour l'auteur de: «C'est le hasard du calendrier qui fait qu'il n'y a pas de candidatures vertes.» «Quel est le facteur qui a vendu ce calendrier», ironisent les femmes en colère. Enfin, les femmes libérales, qui ont insuffisamment soutenu leur candidate Micheline Spoerri, ont eu droit à un plat de nouilles «bravo pour l'autogoal».

Au-delà de la dérision, les femmes en colère ont décidé de se pérenniser. Leur prix sera décerné chaque année. Et elle vont écrire au Conseil d'Etat «sexuellement monocole» pour lui demander de lancer une réflexion sur l'instauration de la parité (50% d'hommes et 50% de femmes) pour les postes dans les exécutifs ou à responsabilités.

Une missive qui évoque aussi le problème de l'enseignement, de l'Université (où la tendance est plutôt au reflux en matière d'égalité des sexes lors des nominations de professeurs) ou de la réponse à apporter à la précarisation galopante qui touche plus souvent les femmes et plus particulièrement les familles monoparentales. PBH

EN BREF

MÉDIAS

Décès de Jean Regali

Jean Regali, l'un des grands noms du journalisme sportif suisse et international, s'est éteint à Genève un mois après avoir fêté son 91^e anniversaire. Il s'était fait connaître des passionnés de sport par ses articles et ses commentaires radiophoniques notamment sur le cyclisme, mais aussi le hockey sur glace.

Jean Regali avait débuté dans le métier au début des années cinquante dans le défunt journal *La Suisse*. Il allait y accomplir toute sa carrière, étant rapidement promu chef de la rubrique sportive, où ses qualités professionnelles mais aussi humaines allaient faire merveille. Après sa retraite, il avait continué à assurer des piges, faisant profiter les lecteurs de sa plume inspirée et précise.

Pour beaucoup, Jean Regali était celui qui commentait dans les années soixante et septante les péripéties du Tour de France ou du Tour de Romandie sur les ondes de la radio romande. Avec sa voix caractéristique, il savait parfaitement résumer une étape de manière complète, le tout avec la formidable passion qui l'animait pour les champions de la petite reine.

Homme droit, ouvert et franc, Jean Regali s'était fait apprécier à la fois par ses collègues, souvent devenus des amis, et aussi par certains champions, comme Jacques Anquetil ou Eddy Merckx. Jean Regali était marié et père de deux enfants. Ses obsèques auront lieu vendredi 2 décembre au centre funéraire de Saint-Georges. SI

La maltraitance chez les aînés sera bientôt traquée

RECHERCHE • L'OMS et le Centre de gérontologie de l'Université ont présenté hier un nouvel outil de suspicion et de prévention d'abus.

Dès cette fin d'année ou au début de la prochaine, un questionnaire devrait être mis à disposition des médecins en Suisse pour leur permettre de détecter les cas de maltraitance chez leurs patients âgés, indique Charles-Henri Rapin, du Centre interfacultaire de gérontologie de l'Université de Genève (CIG).

L'établissement a élaboré, avec l'OMS et en association avec des institutions de huit pays, un projet visant à lutter contre les abus envers les personnes âgées. Financé à raison de 300 000 francs par le RUIG (Réseau universitaire international de Genève), le projet intègre un questionnaire composé de cinq questions que le médecin

de famille posent au patient, une sixième question destinée au médecin lui-même faisant référence à sa perception du patient. Cet outil de suspicion – nommé EASI (elder abuse suspicion index) – a été développé à Montréal. L'OMS et le CIG l'ont testé à une échelle internationale et validé.

Si un possible abus est détecté chez le patient, une «marche à suivre» est alors proposée aux travailleurs sociaux. Et si une maltraitance est confirmée, une stratégie d'intervention se déclenche.

Le phénomène de maltraitance reste encore bien caché... Soixante mille personnes en se-

raient chaque année victimes en Suisse selon le professeur Wettstein de Zürich, indique Angeline Fankhauser, coprésidente de la FARES (Fédération des associations des retraités et de l'entraide en Suisse). Présente à la conférence organisée hier au Club suisse de la presse, l'ancienne conseillère nationale souligne que «les efforts de dépistage [de la maltraitance envers les aînés] sont primordiaux».

Cette maltraitance peut revêtir plusieurs formes: physique, psychologique (par exemple menace de ne plus voir les petits enfants), émotionnelle, sexuelle, financière. Elle peut refléter la négligence et

représente une violation des droits de l'homme, insistent l'OMS et le CIG dans un communiqué.

Qui la pratique? «Des personnes de confiance, des proches. Des gens dépassés par une charge de travail émotionnelle et physique, qui ne sont ni préparés ni formés à ça, et qui doivent alors faire des sacrifices personnels», explique M. Rapin. Le professeur précise que la situation devient alors un enfer et dérape ainsi vers un abus. Et d'ajouter que «les personnes âgées victimes de maltraitance restent le plus souvent silencieuses, par honte et par peur des représailles...» JULIE LIARDET